

traits fort bons ayant de la vérité dans les têtes et un certain mérite de coloris. » Ce maître a gravé à l'eau-forte, entre autres pièces devenues rares, des monuments d'Italie.

BOUCHER (Gilles) ou **BUCHERIUS**, jésuite et historien, né dans l'Artois en 1576, mort à Tournay en 1665. Il fut successivement recteur des collèges de Béthune et de Liège, et, par ses savantes recherches, il contribua beaucoup à débrouiller l'histoire des rois mérovingiens. On a de lui : *Belgium romanum ecclesiasticum et civile* (Liège, 1655, in-fol.) ; *Disputatio historica de primis Turorum seu Leodiensium episcopis* (Liège, 1612) ; *Annotatio de chronologia regum francorum Merovingiorum* ; *Commentarius in Victorii Aquitani canonem paschalem, quo cyclic paschales veterum exponuntur, versus passionis Christi dies eruntur, et doctrina temporum traditur* (Anvers, 1633, in-fol.).

BOUCHER (Jean), cordelier observantin, né à Besançon vers la fin du xvi^e siècle. Il est connu par la relation d'un voyage en Grèce, en Palestine et en Egypte, qui renferme beaucoup d'inexactitudes, mais aussi de curieux détails. Son livre a pour titre : *Bouquet sacré, composé des roses du Calvaire, des lys de Bethléem, des jacinthes d'Olivet* (Paris, 1626), réimprimé plusieurs fois à Rouen.

BOUCHER (Pierre), historien français du xviii^e siècle. Il se rendit au Canada, alors appelé Nouvelle-France, et fut gouverneur des Trois-Rivières. Il a publié sur ce pays un ouvrage intitulé : *Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions de la Nouvelle-France* (Paris, 1665, in-12).

BOUCHER (Philippe), théologien français, né à Paris en 1691, mort en 1768. Il fut le premier auteur de l'écrit périodique intitulé : *Nouvelles ecclésiastiques ou Mémoires pour servir à l'histoire de la constitution Ultramarine*. Poursuivi par la police, il fut obligé de passer deux ans à l'étranger, ce qui ne l'empêcha pas de continuer la même publication. Il écrivit ensuite, pour soutenir la réalité des miracles du diacre Pâris, quatre lettres, dont plusieurs parurent sous le pseudonyme de l'abbé de l'Isle. Enfin il fit paraître une *Analyse de l'Épître aux Hébreux* (1732), et composa le discours qu'on lit en tête des *Lettres théologiques contre Berruyer*, par l'abbé Gaultier.

BOUCHER (François), peintre et graveur célèbre, né à Paris le 29 septembre 1703, mort dans la même ville le 30 mai 1770. Les rares dispositions qu'il montra dans sa jeunesse pour la peinture le firent entrer dans l'atelier de Le Moine. Il est étrange qu'il n'y soit demeuré que quelques mois ; car cet atelier, où se continuaient les traditions de Rubens, devait être un milieu très-sympathique à sa nature vive, pétillante, primesautière. « Il vint ensuite, dit Mariette, demeurer chez le père de Cars, le graveur, qui faisait commerce de thèses et qui l'occupait à des dessins de planches qu'il faisait graver ensuite. Il lui donnait le logement, la table et 60 francs par mois, ce que Boucher estimait une fortune. » C'est alors, en 1721, qu'il composa de nombreux dessins, qui furent gravés par Baquoy pour la grande édition de l'*Histoire de France* de Daniel. Il exécuta en même temps plusieurs gravures d'après Watteau, dont il admirait beaucoup le talent. Deux ans plus tard, âgé de vingt ans seulement, il obtint le grand prix de peinture. Seul ne jouit pas des bénéfices attachés à ce titre, s'il n'alla point à Rome, comme il en avait le droit, aux frais du gouvernement, c'est qu'il en fut empêché par le duc d'Antin, surintendant des bâtiments. Ce n'est donc point son indifférence pour les vieux maîtres, comme on l'a dit quelquefois, qui le fit renoncer à ce voyage. La meilleure preuve qu'on en puisse donner, c'est que, deux ans plus tard, un amateur généreux, qui savait mieux l'apprécier à sa juste valeur que la plupart de ceux qui le jugeaient déjà, vint lui proposer de faire avec lui un voyage en Italie, offre que Boucher s'empressa d'accepter. On répète encore, avec la même légèreté, que son séjour à Rome, que la vue des chefs-d'œuvre de Venise et de Florence lui furent parfaitement inutiles ; qu'il ne sut y trouver ni conseils ni leçons ; que toutes ces magnificences le laissèrent froid et insensible ; et cela : « parce que ses instincts l'éloignaient trop de la grande peinture pour qu'il pût rien comprendre aux chefs-d'œuvre des écoles italiennes... » Ceux qui parlent ainsi, et le nombre en est grand, montrent peu de sentiment artistique ; ils ignorent que les conditions de mise en scène, d'arrangement, de couleur et de forme, indispensables à une œuvre bien entendue, sont les mêmes absolument dans un sujet religieux que dans un sujet érotique ; que, pour développer un thème licencieux, ordurier, si l'on veut, il faut savoir dessiner, composer, exécuter avec autant de puissance que pour traduire la plus sainte inspiration. Est-ce à dire qu'un souper du Régent, avec des abbés et des filles, des fauteuils renversés, du champagne qui mousse, des chansons grivoises, des baisers impudiques, doit être rangé sur la même ligne que la Cène de Léonard de Vinci ? Evidemment non : ce serait un blasphème. Mais si le peintre avait dessiné ses femmes et ses marquis, les avait groupés avec autant de science et de

bonheur que l'a fait Léonard de Vinci dans son chef-d'œuvre sublime, ce peintre serait aussi remarquable que lui dans son genre, quelque blâmable que ce genre pût être d'ailleurs. Telle est l'histoire du talent de Boucher. Qu'on le plaie, qu'on lui reproche d'avoir, dans certaines de ses productions, choisi ou plutôt accepté des sujets indignes de son pinceau, de son imagination si brillante et si gaie, nous le voulons bien ; mais qu'on n'essayé pas d'amoindrir les qualités supérieures qui le distinguent. Oublions l'homme, ne voyons plus que l'artiste ; et nous comprendrions aisément toutes les jouissances qu'il dut éprouver devant les Titien, les Corrège, les Giorgione, dont sa palette de coloriste a rappelé plus d'une fois les brillantes harmonies.

A son retour d'Italie, Boucher se créa rapidement une riche clientèle dans la finance et parmi les femmes à la mode, les reines du demi-monde d'alors ; il acquit ainsi en même temps fortune et célébrité. Présenté à l'Académie en 1733, il fut reçu le 30 janvier 1734. Ce n'est que trente ans plus tard qu'il fut nommé premier peintre du roi. Quoique le mariage, comme il aimait à le dire, ne fût pas dans ses habitudes, Boucher se maria pourtant en 1733. Il eut trois enfants : un fils, qui devint architecte, et deux filles dont l'aînée épousa Deshayes, peintre d'histoire, et la cadette Baudouin, miniaturiste de talent. Boucher mourut épuisé par le travail et les plaisirs. « Il avait, raconte Grimm en parlant de sa mort, depuis longtemps l'air d'un spectre, et toutes les infirmités inévitables d'une vie consumée dans le travail et le dérèglement des plaisirs. Il était doué d'une fécondité prodigieuse ; aussi ses productions sont innombrables... On l'appela le peintre des Grâces ; mais ses grâces étaient maniérées. C'était un maître bien dangereux pour les jeunes gens : le piquant et la volupté de ses tableaux les séduisaient, et, en voulant l'imiter, ils devenaient détestables et faux. Plus d'un élève de l'Académie s'est perdu pour s'être livré à cette séduction. »

Longtemps on a reproché à Boucher la grâce mignarde et maniérée de ses figures, *nourries de roses*, suivant une expression consacrée, et, malgré la réaction qui semble se produire aujourd'hui en faveur de cet artiste, il faut bien reconnaître que ce reproche n'est pas sans fondement. Après avoir été trop déprécié, peut-être quelque caprice de la vogue va-t-il l'exalter outre mesure. Il ne faut pas oublier que cet artiste était le premier à se moquer de la manière qu'il avait adoptée par calcul. Peintre favori de Louis XV, il chercha surtout la grâce érotique, qu'il n'a pas toujours trouvée. Continuateur des Watteau et des Vanloo, il est plus faux encore que ses maîtres, et n'a ni leur finesse ni leur brillante fantaisie. Chez lui, l'esprit semble avoir disparu pour ne laisser subsister que la mollesse affadie et la licence vulgaire. Il fut le Raphaël du Parc-aux-Cerfs, pour employer une comparaison hasardeuse, qui n'étonnait personne à cette époque, tant le sentiment du beau et de l'idéal dans les arts était alors étranger aux esprits les plus judicieux. Boucher a été un grand talent qui s'est prostitué à une société dégénérée et corrompue ; mais il serait tout aussi injuste de contester sa valeur réelle, que ridicule de le mettre sur un piédestal où il se serait lui-même fort étonné de se voir. Les Anglais, dit-on, s'en sont engoués singulièrement ; cela se comprend : les vieux lords blasés aiment les peintures libidineuses qui réveillent leurs sens épuisés, par la même raison, sans doute, que les buveurs à trogne bourgeoise préfèrent le trois-six à la chartrreuse. On sait, d'ailleurs, que si les Anglais ont inventé le bifteck, ils n'ont jamais passé pour les arbitres du goût. Boucher a peint des sujets allégoriques, des Muses, des Grâces, des bergères, des nymphes, et des sujets religieux tout aussi mythologiques que ses Amours et ses pastorales. Le Louvre possède quelques-uns de ses tableaux : *Vénus commandant des armes pour Enée* est une fort belle toile. Les figures, grandes comme nature, sont d'une forme excellente dans leur grâce conventionnelle. La couleur, éblouissante de lumière, est fine, variée, légère et transparente. Cette œuvre est datée de 1732. Deux pastorales, datées de 1743 et 1753, sont assez insignifiantes ; mais le *Bain de Diane* est une véritable perle, qui porte la date de 1742. Elle fut cédée au musée en 1852 par un frère de M. de Rothschild pour 3,500 francs ; elle avait coûté le même prix à la vente de M. de Narbonne.

Les peintures et les dessins de Boucher ont été gravés par tous les artistes du temps. Mme de Pompadour, qui était artiste à ses heures, reproduisit à l'eau-forte quelques pastorales de son maître favori. Boucher, lui-même, a beaucoup gravé. Son œuvre en ce genre se trouve tout entier à la Bibliothèque impériale.

BOUCHER (Juste-François), fils du précédent, né à Paris en 1740. Après être resté longtemps en Italie, où il fit toutes ses études, il revint se fixer à Paris. On connaît de lui une *Vue du temple de Minerve* et une *Vue des ruines du Panthéon*, gravées en rouge par Denys ; les *Ruines du temple d'Auguste*, etc.

BOUCHER (Pierre-Joseph), médecin et chirurgien français, né à Lille en 1715, mort vers 1780. Il a publié, outre plusieurs mémoires : *Méthode abrégée pour traiter la dys-*

senterie (Lille, 1751) ; *Observations faites à Lille en Flandre sur différentes températures de l'air* (1768), etc.

BOUCHER (Jonathan), ministre protestant, né dans le Cumberland en 1738, mort à Epsom en 1804. La révolution de l'Amérique du Nord le força à quitter ce pays, où il était missionnaire ; il revint alors en Angleterre, où il obtint le vicariat d'Epsom. On lui doit treize *Discours sur les causes et les résultats de la révolution d'Amérique* (1797), des *Sermons*, et quelques parties d'un *Glossaire* qui devait servir de supplément au dictionnaire de Johnson.

BOUCHER (Jules-Armand-Guillaume), peintre et graveur français, né à Aix, travailla de 1786 à 1792. Il a gravé à l'eau-forte et au burin des paysages d'après Pillement, Meurant, L. Bellanger, L. Branderet, Paul Brill, le Guaspre, Keller, etc. ; quatre *Vues de Strasbourg*, d'après Boemel ; des *Vues des environs de Montpellier et de Cette*, etc.

BOUCHER (Luc), marchand de vin du faubourg Saint-Martin, à Paris, mort en 1795. Il était du nombre des insurgés qui assaillirent la Convention nationale le 1^{er} prairial an III. Ce fut lui qui coupa la tête du représentant Féraud, et qui, l'ayant mise au bout d'une pique, la porta dans la salle jusque sous les yeux du président Boissy d'Anglas. Trois jours après, ce misérable était condamné à mort et exécuté.

BOUCHER (Jean-Baptiste-Antoine), écrivain ascétique, né à Paris en 1747, mort en 1827. Il fut successivement appelé à la cure des Missions étrangères et à celle de Saint-Merry. Ses écrits sont : *Vie de la bienheureuse sœur Marie de l'Incarnation* (1800) ; *Retraite d'après les exercices spirituels de saint Ignace* (1807) ; *Vie de sainte Thérèse* (1810). En outre, il coopéra à la publication des *Sermons de l'abbé de Murelles*.

BOUCHER (P.-B.), juriconsulte français. En 1809, il était à Paris professeur de droit commercial et maritime ; il passa ensuite en Russie, où l'empereur lui donna le titre de conseiller d'Etat. Nous citerons parmi ses nombreuses publications : *Le Consulat de la mer ou Pandectes du droit commercial et maritime* (Paris, 1808) ; *Traité complet, théorique et pratique de tous les papiers de crédit et de commerce* (1808) ; *Institutions commerciales* (1801) ; *Institutions au droit maritime* (1803) ; *Traité de la procédure civile et des formalités des tribunaux de commerce* (1808) ; *Manuel des commerçants* (1808) ; *Manuel des négociants ou Code de commerce maritime* (1808).

BOUCHER (Louis-Gilbert), magistrat français, né à Luzarches en 1782, mort en 1841. A l'époque où une grande partie de l'Italie fut incorporée à l'empire français, il y remplit diverses fonctions élevées dans le ministère public. Plus tard, il fut nommé procureur du roi à Joigny et à Auxerre, puis procureur général à l'île Bourbon d'abord, et ensuite à Bastia ; mais il fut destitué à cause de la sévérité qu'il montra en faisant arrêter plusieurs condamnés par contumace qui s'étaient réfugiés en Corse. Depuis lors jusqu'à la révolution de 1830, il resta sans emploi et prit rang parmi les avocats du barreau de Paris. Enfin, il fut nommé procureur général près la cour de Poitiers ; mais comme la Vendée se trouvait dans le ressort de cette cour, il eut tellement à lutter contre les passions politiques dont ce pays fut toujours le théâtre, qu'il vit bientôt sa santé décliner, et qu'il succomba après une longue maladie.

BOUCHER (Alexandre-Jean), violoniste, surnommé *l'Alexandre des Violons*, élève de Navoigille, né à Paris en 1770, mort en 1861. Il entra comme violon solo au service de Charles IV d'Espagne, à l'âge de dix-sept ans. Après un long séjour dans la Péninsule, il revint à Paris et se fit connaître, en 1806, aux concerts de Mme Catalani. Son talent fut vivement discuté, surtout à cause de l'étrangeté de ses manières, qui le fit accuser de charlatanisme. Toutefois, on s'accorda généralement à lui reconnaître une véritable originalité. Lorsque Charles IV fut prisonnier à Fontainebleau, Boucher se rendit près de lui, lui donnant ainsi une preuve d'attachement dont fut touché le vieux roi. Pendant la Restauration, il resta quelques années à Paris ; mais il passa la plus grande partie de son temps à voyager en Angleterre, en Allemagne, en Pologne, en Russie. De retour en France, il se livra à l'enseignement du violon, puis se retira près d'Orléans. En 1860, âgé de quatre-vingt-dix ans, il se fit encore entendre à Paris devant quelques artistes. Boucher se targuait d'une ressemblance extraordinaire avec l'empereur Napoléon I^{er}. Il a publié à Paris et à Bruxelles deux concertos pour violon. Dans un petit volume qui a pour titre : *le Perron de Tortoni*, Jules Lecomte rapporte une lettre qui lui a été adressée par Alexandre Boucher, dans laquelle ce violoniste réclame la paternité... de la *Marseillaise*, tout au moins pour la musique. Nous laissons à Jules Lecomte, ou plutôt à l'histoire, puisque le spirituel écrivain n'est plus, et qu'à tout prendre il n'était qu'éditeur irresponsable, nous laissons à l'histoire le soin de nous éclairer sur la légitimité de cette singulière prétention.

BOUCHER D'ARGIS (Antoine-Gaspard), juriconsulte français, né à Paris en 1708, mort

en 1791, était fils d'un avocat au parlement de Paris. Il étudia la jurisprudence et devint successivement avocat, membre du conseil souverain de Dombes (1753) et conseiller au Châtelet de Paris (1767). A la science d'un juriconsulte éminent, Boucher d'Argis joignait les plus rares qualités de l'homme privé. Plein de désintéressement et de bienveillance, il fut, pendant plus de soixante ans, une sorte de juge de paix officieux qu'on venait prendre pour arbitre, et il se montra constamment le pacificateur des familles. Boucher a été un des collaborateurs de l'*Encyclopédie* du xviii^e siècle. Il a fourni tous les articles de jurisprudence insérés dans cet immense ouvrage, depuis le troisième volume inclusivement. C'est donc par un regrettable oubli qu'il ne figure pas à ce titre à la page xxiii de notre préface. Diderot lui-même a pris le soin, au commencement du troisième volume de l'*Encyclopédie*, de parler de son collaborateur Boucher d'Argis, dans des termes qui sont restés un titre de gloire pour la famille de ce dernier. Boucher a publié un grand nombre de dissertations, de mémoires, de notes, etc., et des ouvrages parmi lesquels nous citerons : *Dissertation sur l'origine du parchemin et du papier timbré* (Paris, 1737) ; *Traité des gains nuptiaux et de survie* (1738) ; *Code rural ou Maximes et règlements concernant les biens des campagnes* (1749-1762) ; *Règles pour former un avocat*, suivies d'une *Histoire abrégée de l'ordre des avocats et des prérogatives attachées à cet ordre* (1753 et 1778), ouvrage qui eut un succès considérable ; *Principes sur la nullité du mariage pour cause d'impuissance* (1756), etc.

BOUCHER D'ARGIS (André-Jean), fils du précédent, né à Paris en 1751, mort en 1794. Avocat comme son père, il devint en 1772 conseiller au Châtelet, fut chargé en 1789 de faire l'instruction du procès intenté au baron de Bezenval, colonel des suisses, favorisa son élargissement, et, après la démission de Talon, fut nommé par Louis XVI lieutenant civil. Il refusa cette charge pour rester au Châtelet. Dans la procédure relative aux journées des 5 et 6 octobre 1789, Boucher d'Argis reçut la mission de faire un rapport à l'Assemblée constituante, et signala, parmi les personnes compromises, deux de ses membres, Mirabeau et le duc d'Orléans. Le premier, il dénonça la feuille de Marat, *l'ami du peuple*. Bientôt après, dénoncé lui-même, il fut jeté en prison comme suspect et comme membre d'un club monarchique, condamné par le tribunal révolutionnaire et exécuté. On a de lui divers écrits, notamment : *Observations sur les lois criminelles en France* (1781, in-8°) ; *Lettre d'un magistrat de Paris à un magistrat de province sur le droit romain et la manière dont on l'enseigne en France* (1782) ; *De la bienfaisance de l'ordre judiciaire* (1788), ouvrage dans lequel il demande qu'on donne aux pauvres des défenseurs gratuits, et qu'on accorde une indemnité aux prévenus dont l'innocence est reconnue ; *De l'éducation des souverains ou des princes destinés à l'être* (in-4°). Citons aussi son *Recueil d'ordonnances* (18 vol. in-32), publié de concert avec Camus.

BOUCHER DE CRÈVECOEUR (Jules-Armand-Guillaume), naturaliste français, né en 1757 à Paray-le-Monial, mort à Abbeville en 1844. Issu d'une ancienne famille de la Champagne, il était contrôleur des finances lorsqu'il épousa, en 1787, Mlle de Perthes, qui descendait de Jean Romée, oncle de Jeanne Darce. Pendant la Révolution, il se tint à l'écart, s'adonnant tout entier à son goût pour la botanique, puis il devint directeur des douanes à Abbeville, et fut nommé membre correspondant de l'Institut. Bien qu'il eût perdu une partie de sa fortune pendant la tourmente révolutionnaire, il avait réuni une belle bibliothèque, une galerie de tableaux, une riche collection de monnaies et d'anciennes gravures, et formé un important herbier. Boucher de Crèvecoeur a publié plusieurs écrits, notamment une *Flore d'Abbeville* (1803, in-8°), fort intéressante au point de vue de l'histoire naturelle du département de la Somme ; un *Tableau des plantes céréales et graminées* (1798) ; des *Expériences et recherches sur l'orme* (1799) ; des mémoires *Sur la formation des perles* (1798) ; *Sur la culture et l'emploi du chardon à foulon* (1801), etc.

BOUCHER DE CRÈVECOEUR DE PERTHES (Jacques), littérateur et archéologue français, né à Rethel en 1788, fils du précédent. Il fut autorisé, par une ordonnance royale de 1818, à ajouter à son nom celui de sa mère. Ses goûts le portèrent d'abord vers les études littéraires et le théâtre. Il composa quelques tragédies : *Frédérigo* ; *Persée de Macédoine*, une comédie, le *Grand homme chez lui* (1828). Attribué à la même époque vers les questions politiques et sociales, M. Boucher de Perthes fit paraître, sous le voile de l'anonyme, un ouvrage dans lequel il se prononçait fortement en faveur du libre échange, et qui avait pour titre : *Opinion de M. Christophe, vigneron, sur les prohibitions et la liberté du commerce* (1831 à 1834, 4 parties in-8°). A partir de cette époque surtout, M. de Perthes s'efforça de créer en Picardie un centre scientifique et littéraire, dans lequel il occupa le premier rang. Il devint président de la Société d'émulation d'Abbeville, et, passionné pour les études archéologiques, il forma d'importantes collections, notamment d'antiquités celtiques et romaines, dont il a fait don à l'Etat, et qui forment aujourd'hui un véritable et intéress-